



De l'imposition seconde du terme ἐνέργεια chez Aristote

Emmanuel Trépanier

Volume 39, numéro 1, février 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400001ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400001ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, E. (1983). De l'imposition seconde du terme ἐνέργεια chez Aristote. *Laval théologique et philosophique*, 39(1), 7–11. <https://doi.org/10.7202/400001ar>

DE L'IMPOSITION SECONDE DU TERME 'ΕΝΕΡΓΕΙΑ CHEZ ARISTOTE

Emmanuel TRÉPANIÉ

RÉSUMÉ. — Pour signifier l'idée de perfection Aristote a innové de double façon : 1° il a créé le terme ἐντελέχεια ; 2° il a introduit cette idée en seconde imposition au terme ἐνέργεια. Mais il tient que déjà en imposition première « ἐνέργεια tend vers ἐντελέχεια ». Cette tendance est dans l'ἐνέργεια au sens strict d'opération parfaite, mais ce qui la mène à son terme c'est un processus dont Aristote distingue les deux moments de l'induction et de l'analogie.

1. La seconde imposition de ἐνέργεια en fait l'équivalent de ἐντελέχεια. Or celui-ci révèle toute sa signification par sa seule étymologie. On peut accepter de voir ce terme dérivé de l'adverbe ἐντελῶς et du verbe ἔχειν. Accompagné d'un adverbe ἔχειν signifie être en quelque état, comme εὖ ἔχειν, καλῶς ἔχειν signifient être bien, se bien porter. Ἐντελῶς provient de l'adjectif ἐντελής qui signifie parfait, achevé. Ἐντελῶς ἔχειν a donc le sens d'être accompli, être parfait, et l'abstrait ἐντελέχεια a tout simplement le sens d'achèvement ou perfection comme qualité ou état.

Au livre Θ de la *Métaphysique*, Aristote écrit qu'« avec ce terme d'entéléchie, nous posons toujours le terme acte [qui] a été étendu des mouvements, d'où il vient principalement, aux autres choses ». Et il ajoute : « il semble bien, en effet, que l'acte c'est principalement le mouvement » (1047 a 30). L'examen de quelques passages de ce livre Θ voudrait expliciter la convenance de ἐνέργεια à venir se poser avec ἐντελέχεια en même temps que tout le processus d'induction et d'analogie par lequel il y parvient. Nous découvrirons à ἐνέργεια au moins trois sens possibles : deux que nous grouperons sous le chef de son imposition première parce qu'ils se distinguent seulement comme sens large et sens strict ; un troisième que nous appellerons néanmoins sa seconde imposition et qui sera son imposition analogique.

2. Le terme acte n'a été étendu à partir des mouvements ἐκ τῶν κινήσεων, que si ἐνέργεια et κίνησις peuvent d'une certaine manière se prendre l'un pour l'autre. Tel est le cas à les prendre tous deux en un sens large et selon lequel ils n'expriment rien

de plus que l'exercice d'une puissance d'agir sans aucune manière dont se concrétise cet exercice. Tout mouvement est acte et tout acte est mouvement parce que κίνησις et ἐνέργεια coïncident encore avec notre terme très commun d'opération. Que justement l'on traduise κίνησις par opération le sens de notre texte devient très clair : Aristote ne veut rien dire d'autre que c'est à partir des opérations que le terme acte a été étendu à d'autres choses.

Devient tout aussi clair le sens de la phrase suivante : « il semble en effet que l'acte μάλιστα, principalement, surtout, [non "par excellence" comme traduit Tricot], c'est ἡ κίνησις, l'opération ». La pensée d'Aristote est simplement que dans le langage courant et donc dans son emploi le plus fréquent le terme acte se dit d'opérations. Δοκεῖ marque là une espèce de conception commune : la manière dont on entend et dont on emploie communément ce terme. Il faudrait donc en dire autant de l'expression « en acte » : par l'imposition première du mot acte elle ne signifie pas autre chose que « en exercice », « en mouvement », « en opération ».

3. De ces deux termes κίνησις et ἐνέργεια, c'est tout de même ἐνέργεια seul qui a été étendu à signifier même chose que ἐντελέχεια. La raison s'en trouve du côté des sens stricts de ces termes. Aristote distingue la πρᾶξις τελεία, l'action parfaite, et la πρᾶξις ἄτελής, l'action imparfaite. Le radical de ces deux adjectifs étant τέλος, c'est l'idée de fin qui sert à les distinguer. Ou plutôt la double idée de fin car il y a d'abord la fin au sens de terme et de limite, puis il y a la fin au sens de but, comme τὸ οὐ ἔνεκα. Aristote explique donc que certaines actions visent une fin au delà d'elles-mêmes, comme bâtir, apprendre et guérir. Son but est-il atteint que l'action n'a plus sa raison d'être : l'on n'a plus à bâtir la maison que l'on habite, à apprendre ce que l'on sait, à recouvrer la santé dont maintenant l'on jouit. L'action qui a sa fin au delà d'elle-même est paradoxalement celle qui doit prendre fin, cesser, s'arrêter. Ἄτελης par son α privatif paraît indiquer que son imperfection est d'être effectuée pour autre chose qu'elle-même comme si c'était ne pas avoir de fin-perfection que de ne pas être à soi-même sa fin. Au contraire les actions parfaites, τελείαι, ont ou sont leurs propres fins et il n'est plus de leur raison qu'elles aient un terme ou un point d'arrêt : « on voit même si on a vu, on conçoit même si on a pensé » (1048 b 23). Elles sont à la fois et d'elles-mêmes perfections et fins.

L'intéressant pour nous est qu'Aristote en arrive à cette précision : « Il faut appeler les unes [les imparfaites] des mouvements, et les autres [les parfaites] des actes » (1048 b 29). Les termes κίνησις et ἐνέργεια reçoivent ainsi leurs sens stricts. Du même coup, pour ainsi dire, ils manifestent des directions, des tendances opposées : d'un même point de départ où en un sens large ils signifient tous deux n'importe quelle action ou opération, le terme mouvement acquiert un sens strict dans la direction de l'imparfait tandis que le terme acte va à un sens strict qui l'ouvre à l'idée de perfection. Aristote veut que l'étymologie de ἐνέργεια n'y soit pas étrangère : « L'œuvre, dit-il, est fin, mais l'acte est l'œuvre, ce pour quoi le mot acte est dérivé d'œuvre et tend vers l'entéléchie » (1050 a 21). Ἐνέργεια est dérivé de ἔργον. Mais ἔργον lui-même est œuvre au sens d'opération puisqu'il est identifié à ἐνέργεια: ἡ δὲ ἐνέργεια τὸ ἔργον; et encore, il est œuvre au sens d'opération parfaite puisqu'il est dit τέλος, fin et perfection. C'est donc de son radical ἔργον que ἐνέργεια

tient son sens strict d'action parfaite, c'est en somme à lui qu'il doit de tendre vers entéléchie.

4. L'étymologie ou le sens strict de ἐνέργεια ne vont cependant pas plus loin qu'à expliquer sa tendance, sa convenance, à venir se poser avec entéléchie. Le terme acte n'arrivera pas à se dire d'autre chose que ce qui est acte selon l'imposition première sans qu'un processus ne légitime cette extension et ne justifie une imposition seconde sans doute inconnue du langage courant. Aristote parle de ce processus en termes d'induction et d'analogie, ce que nous nous appliquons maintenant à préciser.

L'analogie est essentiellement une similitude de rapports. Par le truchement de rapports elle établit une similitude entre des termes qui d'eux-mêmes n'en présenteraient aucune. Que l'analogie serve de base à l'extension d'un mot, il s'impose que ce mot apparaisse en son imposition première dans l'un de ces rapports et que ce rapport soit précisément premier comme principe même de l'extension. C'est donc l'acte au sens premier d'opération qui doit ici fournir le premier rapport.

Un rapport est constitué de deux termes. Qu'on lui demande de nous conduire au sens d'entéléchie, il s'impose maintenant qu'il mette l'acte en regard d'un deuxième terme vis-à-vis duquel l'acte se pose comme le parfait vis-à-vis l'imparfait. Or dès que l'on pense à l'opération avec toute la vigueur de sens qu'explicitent les expressions : en opération, en exercice, en activité, il apparaît sur-le-champ que c'est avec la puissance que nous la mettons en rapport, avec la puissance uniquement puissance, puissance sans son exercice, qui n'est encore que la simple puissance d'opérer, de mouvoir ou d'agir. Car à ce point de vue les actes comme actions parfaites conviennent avec les mouvements proprement dits : ils représentent tous la perfection des puissances dont ils sont respectivement les fins, et les puissances des unes comme des autres représentent toutes l'état d'imperfection en tant que simples puissances. La mise en rapport est donc bien à l'effet d'explicitier le caractère de perfection de l'acte qui est effectivement posé.

Un tel rapport se comprend aisément par des exemples. Qu'on rapporte « l'être qui bâtit à l'être qui a la faculté de bâtir, l'être éveillé à l'être qui dort, l'être qui voit à celui qui a les yeux fermés mais qui possède la vue » (1048 a 37), la même idée se dégage et se renforce que l'exercice d'une puissance en signifie l'accomplissement. Cette collection d'exemples est dans le fait une induction : le passage à l'idée commune qu'ils illustrent. Nous remarquerons cependant qu'il n'y a encore rien de plus que de l'induction tant et aussi longtemps que les exemples sont toujours tirés d'actes selon l'imposition première de ce terme. Bâtir et voir sont identiquement des actes au sens d'opérations, et les rapports construits avec eux ne font pas encore franchir les limites de la première imposition du terme acte. Un seul et même rapport est toujours en cause, celui qu'Aristote appelle τοῦτο πρὸς τοῦτο, « ceci relativement à cela » (1048 b 7), et qu'il faut univoquement comprendre dans les exemples comme le rapport de n'importe quel acte-opération à sa propre puissance d'agir.

5. Admettons comme acquis de cette induction la mise en évidence de l'acte en tant que perfection comparée à la puissance dans son imperfection de simple puissance. Il suffit maintenant qu'il y ait d'autres cas de puissances que ces puissances d'agir pour que l'induction soit déjà l'amorce d'une analogie. Dans le fait l'analogie

débute proprement à voir que ce qui est forme, de quelque façon que ce soit, est effectivement dans un rapport similaire à l'égard de la matière ou du sujet susceptible de le recevoir. Un nouveau rapport est introduit, celui qu'Aristote exprime par τοῦτο ἐν τούτῳ (1048 b 7) et qu'une induction peut encore manifester à l'aide d'exemples de puissances passives. Il en ressortira cette fois que toujours la forme représente un achèvement de la matière qui la reçoit, telles la statue dans le marbre ou la substance dans le composé. Mais il est bien vrai que cette induction s'enchaîne à la première par la plus nette similitude, que le rapport τοῦτο ἐν τούτῳ se joint au rapport τοῦτο πρὸς τοῦτο dans la plus stricte analogie : ce qui est séparé de la matière est à la matière, ce qui est élaboré est à ce qui n'est pas élaboré, *comme* celui qui bâtit à celui qui peut bâtir, celui qui voit à celui qui possédant la vue a les yeux fermés (1048 a 37). Des termes purement divers comme acte et forme sont maintenant rapprochés dans l'idée de perfection, mais il aura fallu la constitution et la comparaison de rapports pour que vienne à l'évidence cette idée même de perfection.

6. L'imposition seconde du terme acte a toute son origine dans cette analogie. Précisons qu'il ne suffirait pas de dire qu'il reçoit de l'analogie de pouvoir se dire d'autres choses que des opérations. Ce mode d'expression pourrait traduire un simple usage métaphorique du terme acte lorsqu'il est dit de quelque forme ou substance. Comme Aristote l'explique dans la *Poétique*, l'analogie entre la coupe de Dionysos et le bouclier d'Arès permet au poète de dire « de la coupe qu'elle est le bouclier de Dionysos et du bouclier qu'il est la coupe d'Arès » (1457 b 17). Les mots coupe et bouclier prennent donc tour à tour la place l'un de l'autre par suite de la similitude des rapports en cause. Chacun mis pour l'autre ne fera pourtant jamais plus qu'évoquer la dite similitude; l'analogie sera bien au principe d'une certaine extension du nom, mais d'une extension qui n'en est pas une de sa signification même.

C'est au contraire ce qui advient au terme acte de recevoir une signification seconde. L'analogie lui confère de signifier désormais, en imposition seconde, l'idée même qu'elle met en évidence au sein de tous ses rapports et qui n'est autre que l'idée de perfection. Le terme d'entéléchie nous a paru la signifier pour ainsi dire d'emblée. C'est peut-être l'avantage de ἐνέργεια de nous retenir à l'analogie. Il n'est en effet qu'une manière de comprendre l'état de perfection et c'est à le comparer à son état contraire. L'analogie déploie cette comparaison : elle dévoile l'être en perfection à le mettre en rapport à l'être imparfait de la simple puissance. Aristote ne fait en somme que résumer l'analogie lorsqu'il présente sous une forme apparemment simpliste la seconde imposition du terme acte : « L'acte donc, dit-il, est le fait pour une chose d'être non pas de la façon dont nous disons qu'elle existe en puissance » (1048 a 31). Si la figure d'Hermès n'est qu'en puissance dans le bois non sculpté, si celui qui peut spéculer mais ne spéculer pas n'est savant qu'en puissance, « eh bien, l'autre façon est l'existence en acte » (1048 a 35). Mais c'est à proportion que l'on tienne ensemble tous ces exemples et tous ces rapports que la signification du terme acte se comprendra : « La notion d'acte que nous proposons peut être élucidée par l'induction à l'aide d'exemples particuliers, sans qu'on doive chercher à tout définir mais en se contentant de comprendre l'analogie » (1048 a 36).

7. Il ressort de tout cela que ἔνέργεια est un πολλαχῶς λεγόμενον, un terme à multiples acceptions. Acceptions qu'il ne suffit pas de rassembler, mais dont il faut voir la continuité. En couronnant ἔνέργεια du sens d'entéléchie, Aristote était assurément convaincu d'accomplir une tendance profonde de ce terme. C'est à la fois l'un et l'autre, sa tendance autant que son ultime sens, que notre propos était de comprendre avec le plus de précision possible.